

PROCEDURE D'INSCRIPTION

1) D.A.P Etudiants étrangers (hors Union Européenne) : accord faculté de Pharmacie : inscription en PACES

Etape 1 : C.V.E.C : Contribution à la Vie Etudiante et de Campus :

Vous devrez **obligatoirement** vous inscrire sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Il est **impératif** d'effectuer cette procédure

Paiement sur le site du CROUS : montant forfaitaire : 90 €

Paiement directement en ligne sur le site du CROUS.

Suite au paiement, vous pourrez obtenir **le document à télécharger**, sur lequel figurera :

- **le code permettant de procéder à l'inscription administrative à l'Université.**

Etape 2 : Formulaire d'inscription

Remplir et nous renvoyer le formulaire à l'adresse med-bureau2@unistra.fr

ATTENTION : ne pas oublier de noter le code **C.V.E.C**

Sans le code C.V.E.C, il sera impossible de vous inscrire.

Etape 3 : Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité récente
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité (ou visa)
- Baccalauréat (traduit en Français)
- Attestation C.V.E.C (Contribution à la vie étudiante et de Campus) avec code

Etape 4 : Frais d'inscription :

Paiement à l'Université : 170€

Paiement possible par mandat cash auprès de la Poste (en France) en précisant

« Agent comptable de l'unistra » / inscription PACES